

LE GIEP-NC PARTENAIRE DU 6^{ÈME} CONCOURS DES MIELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE 2024

Concours le lundi 02 décembre 2024 de 8h30 à 11h30
au New Ville, restaurant d'application du GIEP-NC

Remise des prix le 07 décembre 2024 à 11h00
au pavillon de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche
au Royal Caledonian Show (Hippodrome Henry Milliard)

Le GIEP-NC, partenaire du Concours des Miel de Nouvelle-Calédonie depuis sa création, accueillera la 6^{ème} édition de cet événement le lundi 2 décembre 2024, de 8h30 à 11h30. Organisé par le Centre d'Apiculture (ADECAL Technopole), ce concours se tiendra au restaurant pédagogique New Ville, situé au GIEP-NC (10, rue Kataoui, Nouméa).

Un jury d'exception pour récompenser l'excellence du miel calédonien

Le jury, composé d'apiculteurs, de professionnels des métiers de bouche, ainsi que de représentants du secteur agroalimentaire et agricole, se réunira pour sélectionner les meilleurs miels de Nouvelle-Calédonie. Cette année, les producteurs concourent dans quatre catégories : Miel des îles, Miel de la Grande Terre, Miel Crémeux, et Miel de Niaouli.

Une évaluation organoleptique rigoureuse pour garantir l'excellence

Afin d'assurer une évaluation rigoureuse et impartiale, les membres du jury ont suivi une formation spécifique au protocole de dégustation du miel, dispensée le 18 novembre dernier au GIEP-NC. Cette formation annuelle est conduite par des experts du Centre d'Apiculture de Nouvelle-Calédonie, eux-mêmes formés par M. Étienne Bruneau, expert international reconnu de la qualité des miels du CARI.



Des médailles artisanales fabriquées par les stagiaires du dispositif SPOT

Depuis la première édition, les médailles récompensant les lauréats sont réalisées par les stagiaires du dispositif SPOT au GIEP-NC (Service de Préparation à l'Orientation et au Travail). Fabriquées en atelier avec des matériaux de récupération, ces médailles en bois gravé, incrustées de métal, sont déclinées en or, argent et bronze, illustrant ainsi l'engagement en faveur de l'écoresponsabilité et de l'artisanat local.

Annnonce des lauréats et remise des prix lors du Royal Caledonian Show

Les résultats seront annoncés et les prix remis aux lauréats le samedi 07 décembre 2024 à 11h au pavillon de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie lors du Royal Caledonian Show à l'Hippodrome Henry Milliard (Nouméa).

Pour rencontrer les formateurs et stagiaires du SPOT ou pour plus d'informations sur le GIEP-NC :

Contactez Jérôme DEVILLERS, chargé de communication au GIEP-NC, au 28 61 54 (communication@giep.nc)

Pour plus d'informations sur le Concours des Miel de Nouvelle-Calédonie :

Stéphanie DAMBRUN, Relation Presse pour le Concours des Miel du Centre d'Apiculture (ADECAL Technopole), au 75 55 58 (sd.systemd@hotmail.fr)

Permettez à votre public de suivre notre actualité
en mentionnant nos réseaux sociaux dans vos sujets :



Giepnc.nc



Giepnc.nc



www.giep.nc



Retrouvez nos
communiqués de presse
sur www.giep.nc
rubrique
"Espace Médias"

LE GIEP-NC PARTENAIRE DU 6^{ÈME} CONCOURS DES MIELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE 2024 organisé le 02 décembre 2024 au GIEP-NC

Présentation du concours des miels

Récompenser et promouvoir l'excellence, le savoir-faire et la qualité des miels calédoniens

Fort de son succès au cours des cinq dernières éditions, le Centre d'Apiculture organise pour la 6^{ème} année consécutive le Concours des Miels de Nouvelle-Calédonie, ouvert à tous les apiculteurs professionnels du territoire détenant une carte agricole. Cet événement met en lumière la diversité, souvent méconnue des consommateurs, des miels calédoniens, avec une incroyable palette de couleurs, d'arômes et de saveurs.



En 2024, le concours récompensera les meilleurs miels calédoniens dans les catégories suivantes :

- Miel des îles,
- Miel de la Grande Terre,
- Miel Crémeux,
- Miel de Niaouli.

Une évaluation rigoureuse par un jury de professionnels

La dégustation officielle se déroule selon un protocole précis, évaluant les qualités physico-chimiques et organoleptiques des miels. Le comité de jurés, composé de professionnels spécialement formés, suit une méthode d'analyse rigoureuse sous la direction de l'équipe du Centre d'Apiculture de Nouvelle-Calédonie.

Objectifs du concours

- VALORISER, la professionnalisation des producteurs calédoniens sur le marché local.
- PROMOUVOIR la qualité et la diversité gustative des miels : reflets des écosystèmes du territoire en lien avec le travail et la démarche scientifique du Centre d'Apiculture.
- DÉVELOPPER la démarche de caractérisation des miels (Mangrove, etc.) en vue de futures appellations officielles.
- PÉRÉNER la formation des futurs professionnels du secteur apicole.
- FAVORISER les échanges interprofessionnels entre producteurs et utilisateurs professionnels.

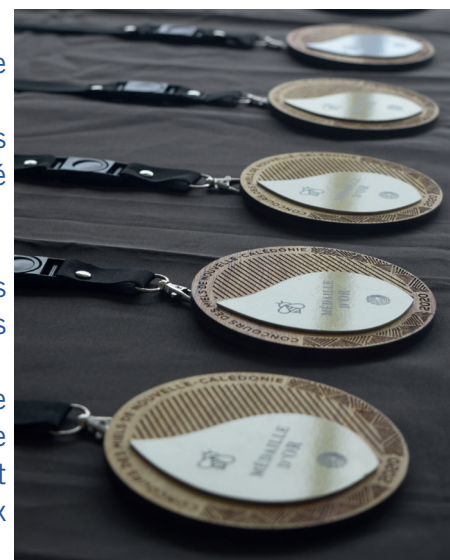
Des médailles pour valoriser le savoir-faire

La sélection des médaillés est réalisée de manière rigoureuse et impartiale sous la responsabilité du président du jury.

Ces médailles mettent en lumière la qualité des miels et le savoir-faire des apiculteurs, représentant de véritables atouts économiques et de notoriété pour les producteurs lauréats.

Les lauréats médaillés d'or bénéficieront de la prise en charge de leurs frais d'inscription au Concours Général Agricole de Paris et au Concours Professionnel UNAF.

Ils pourront également indiquer leur prix sur leurs pots de miel grâce à une étiquette « Médaille » proposée par le Centre d'Apiculture pour une durée d'un an. En outre, les analyses des miels primés, effectuées en France et en Belgique, seront prises en charge, permettant aux apiculteurs de mieux valoriser leurs produits.





LE SPOT : un dispositif préparatoire à l'emploi ou à une formation qualifiante

Situé à Nouville – 10, rue Kataoui, le SPOT est un dispositif basé sur l'individualisation des parcours et des apprentissages, élaboré à la demande de la Nouvelle Calédonie.

Sa mission est d'accueillir des publics en difficulté en vue de leur offrir un accès à la formation continue voire à un premier niveau d'emploi.

Avec un taux d'insertion directe des stagiaires de plus de 50% un an après leur sortie, le dispositif démontre la capacité du GIEP-NC à proposer une ingénierie pédagogique spécifique, de qualité et innovante.



POUR QUI ?

Le Spot s'adresse à des personnes qui ont besoin d'un accompagnement pour leur insertion professionnelle. Les atouts et les freins y sont identifiés et travaillés.

QUELS OBJECTIFS ?

- L'acquisition des compétences essentielles nécessaires à l'emploi
- L'inscription au Certificat de Compétences Essentielles (CCE), mis en place par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : validation d'un ensemble de connaissances, de comportements et attitudes afin de faire valoir l'employabilité.
- La construction du parcours professionnel vers une formation qualifiante, une formation en alternance, une insertion directe vers l'emploi ou un projet de développement personnel.
- La mise en place d'un portefeuille de compétences mobile à travers l'application BEE.



COMMENT ?

Le parcours du stagiaire se déploiera autour de différents ateliers :

- Ateliers techniques : Menuiserie Bois / Plâtre, Industrie, Restauration, Entretien des locaux / Aide à la personne
- Ateliers d'animations formatives : informatique, musique, image de soi, théâtre, activités physiques, arts plastiques, jeux de mémoire, prévention
- Ateliers d'aides individualisées : remise à niveau des savoirs de base, accompagnement sur le projet professionnel, recherche de stages et emplois...



Des stages en entreprise de durées variables ou des journées d'immersion au sein d'autres organismes de formation peuvent être mis en place en fonction des besoins du stagiaire.



Tout au long de son parcours (2 à 12 mois), le stagiaire bénéficie d'un suivi individualisé par l'équipe d'accompagnement psycho pédagogique, composée de formateurs, de psychologues du travail et de référentes stagiaires. Ce suivi permet d'adapter régulièrement son parcours en fonction de ses atouts et de ses freins.

Plus d'informations à propos du SPOT sur www.giep.nc ou scannez ce QR Code :





GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

LE GIEP-NC PARTENAIRE DU 6^{ÈME} CONCOURS DES MIELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE 2024 organisé le 02 décembre 2024 au GIEP-NC

Présentation du GIEP-NC

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie,
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi (EPIFE) .

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale. Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.